Le conseil municipal de Saint-Laurent a donné un avis favorable au projet de Plan local d'urbanisme, mais en demandant quelques rectifications (lire encadré). Reste à attendre l'avis de l'Etat sur les modifications apportées par la commune, notamment sur la constructibilité sur les coteaux et sur la zone agricole des Iscles.

Groupe Orsatti : « quatre points de divergence »

Marc Orsatti, leader de la gauche laurentine, a relevé 4 points de divergence. Il s'est élevé contre la réduction à 20 % de la zone agricole, ainsi que contre le relèvement de 1 000 à 2 000 m2 du seuil de SHON pour imposer 30 % de logements sociaux. « La commune en manque déjà largement, ça ne va qu'aggraver le problème ». Il a jugé le plan de déplacement communautaire « inapplicable » et a qualifié le futur nouveau port de « mirage ».

La suite